

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2019**

Absent : Jean-Claude Tissot

1. APPROBATION DU PV DU 15 OCTOBRE 2019

Le Conseil approuve à l'unanimité des présents ce procès-verbal.

2. DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET COMMUNAL

En fonctionnement, des transferts de comptes sont effectués pour la somme de 12 530 € sans incidence sur le budget. En investissement, des transferts de comptes sont effectués pour la somme de 118 301 € sans incidence sur le budget.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité cette délibération.

3 DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET DE FONCTIONNEMENT ASSAINISSEMENT

Des transferts de comptes sont effectués pour la somme de 1 479 € sans incidence sur le budget.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité cette délibération.

**4. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA LOIRE
AUTITRE DES ENVELOPPES DE SOLIDARITE 2020**

Monsieur le Maire propose de demander une subvention pour la réhabilitation d'un appartement communal au-dessus de la mairie afin de pouvoir le mettre en location. Pour cela, des entreprises devront établir des devis.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité cette délibération.

**5. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA LOIRE
AUTITRE DES ENVELOPPES DE VOIRIE 2020**

Monsieur le Maire propose de demander une subvention pour la réfection de chemins communaux.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité cette délibération.

Les travaux prévus pour le chemin de Château Gaillard et celui de Biesse ont été réalisés (la finition aura lieu en mars 2020 compte tenu des conditions météorologiques). Le chemin de Monternaud sera prochainement réhabilité.

6. ADHESION AU SERVICE DE REMPLACEMENT DES SECRETAIRES DE MAIRIE

La CC Forez-Est propose une convention pour la mise à disposition d'une secrétaire de mairie pour pourvoir à des absences dans les différentes mairies du territoire ; coût horaire de 24 €.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité cette délibération.

**7. CONVENTION ENTRE LA CC FOREZ-EST ET LA COMMUNE DE ST MARCEL DE FELINES
POUR LA MISE A DISPOSITION DE RADARS PEDAGOGIQUES**

Monsieur le Maire propose d'utiliser un radar pédagogique mis à disposition par la CC Forez-Est pour une durée de 4 semaines, il sera facturé 100 € HT.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité cette délibération.

8. QUESTIONS DIVERSES

Bernard Bissuel souhaite que le procès-verbal de la réunion des présidents d'associations du 16 octobre soit adressé à chacun des participants.

Il a représenté la commune à de nombreuses réunions:

- Le 18 octobre à l'inauguration, avec Jean François Mathelin, du topo guide Forez Est à Sainte Colombe sur Gand.
 - Le 7 novembre, en sous-préfecture à Roanne, à la Clic du barrage de Villerest.
 - Le 14 novembre, avec Jean François Mathelin, à une réunion de Terre de tisseurs.
 - Le 16 novembre, avec Jean François Mathelin, au compte rendu du colloque du château.
 - Le 18 novembre à une réunion Natura 2000 à Montbrison. Projet LIFE "fleuve Loire"
 - Le 5 décembre au conseil du syndicat mixte du barrage de Villerest
- Les Pas Pressés ont effectué 2 corvées pour nettoyer les chemins félinois.

Jean-François Mathelin a assisté le 20 novembre et le 6 décembre à des réunions du syndicat des eaux du Gantet où ont été abordées le coût de la rehausse du barrage d'Echanssieux et la fusion avec les syndicats de la Roannaise des Eaux et Loire Nord. Il va falloir se positionner le 17 décembre, pour cela le conseil est sollicité pour donner son avis.

Il tient à féliciter les acteurs et la mairie qui ont permis, lors du Téléthon, de récolter plus de 5 000 €. La remontée des fonds aura lieu à St Marcel le 21 décembre 2019. Le Téléthon merci aura lieu le 24 janvier 2020 à la salle du temps libre.

Le bénéfice de la vente des châtaignes, lors du marché de Noël du 17 décembre, sera versé au téléthon.

Une réunion sur les 48 heures de la création est programmée mercredi 11 décembre pour retracer l'édition 2019

Hervé Grosbellet demande des informations sur l'avancement du projet d'aire de covoiturage.

Pour les premières installations de la fibre tout se déroule normalement

Le groupe de théâtre s'est produit à St Priest la Roche chez « Aristote ».

Les brèves ont été distribuées avant le téléthon.

Chantal Gondras souhaite que le container à compost de l'école soit remplacé, il est défectueux, ce qui sera fait rapidement.

Elle relate un état de propreté laissant « à désirer » constaté par les agents de service après l'utilisation de la salle par une association du village.

Maryline Verne a assisté, avec Chantal PONTDEVY-MAGAUD, à une réunion au foyer « la Roche Félines » où plusieurs points ont été abordés : souhait d'un déneigement avant 7 heures le matin, une meilleure signalisation du foyer pour les transporteurs, secours et visiteurs. Il est rappelé qu'en cas de canicule les personnes en difficulté peuvent se rendre au foyer qu'une salle climatisée est à disposition. De nombreuses animations ont lieu au sein du foyer.

Actuellement, il y a 32 résidents et 26 emplois équivalent-temps-plein. Dans le courant de l'année 2020, la restauration sera faite sur place.

Le Conseil Municipal des Enfants a été félicité à Mably, le 17 décembre, pour leur collecte de jouets dont le bénéfice servira à équiper des enfants du Burkina Faso (fourniture de repas et projet d'équipement en lampes solaires afin qu'ils puissent faire leurs devoirs dans un pays où l'électricité n'est pas présente partout).

Une fresque a été réalisée par les Ados Félinois à l'ancien foyer pour agrémenter les murs de la bibliothèque.

Isabelle Mollon informe le Conseil que le marché de Noël aura lieu le 17 décembre à 16 heures de nombreux commerçants seront présents.

La commission marché est en pleine réflexion pour pérenniser le marché.

Nathalie Crionnet informe le conseil qu'une animation pour les enfants aura lieu le samedi 14 décembre sur le thème de Noël.

Elle déplore la mauvaise information pour l'invitation lors de l'installation de Mr Gayot à la ferme de Félines.

Guy Berchoux informe le conseil que les travaux pour l'installation de la bibliothèque sont presque terminés, il reste la réfection des sols et la peinture.
Il a assisté à la Ste Barbe des pompiers de St Just.
Les illuminations au bourg ont été installées le 4 décembre.
Le compteur d'eau situé à l'ancien foyer devra être déplacé.
Philippe Triomphe a réussi son CAPa Jardinier paysagiste Entretien de l'espace rural au lycée Montravel à Villars. L'ensemble des élus le félicite.

Chantal Pontdevy-Magaud relate la réunion du 25 octobre pour la modification des parcelles du lotissement avec le Cabinet Pigeon Toinon ; réunion qui a été suivie d'une rencontre avec le sous-préfet

Le 6 novembre, elle a assisté à une réunion sur le programme d'action et de territorialisation pour le territoire de la CC Forez-Est établi pour 6 ans.

Elle a assisté à une réunion sur le schéma de mobilité, une autre a lieu le 17 décembre.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une réunion extraordinaire aura lieu avant la fin de l'année pour le choix des entreprises retenues dans le cadre de l'extension du groupe scolaire (réhabilitation ex maison Mathelin).

La prochaine réunion de conseil aura lieu le 20 janvier 2020 à 20 heures.

**Le Maire,
Frédéric LAFOUGÈRE**

